

Avril 2025



**BILAN**  
**Plantation adaptative**  
Forêt indivise de Haguenau  
**OPÉRATION DE MÉCÉNAT 2023**

© Marine JACQUET / ONF



## Contexte, enjeux et objectif du projet

La forêt indivise de Haguenau (13 406 ha) est située en au Nord de l'Alsace, à une trentaine de kilomètres de Strasbourg. Elle fait partie d'un massif forestier de 21 000 ha formant un écran végétal entre la plaine de Haguenau et les collines sous-vosgiennes de l'outre-forêt. Du fait de sa superficie et sa position, le massif forestier haguenovien est reconnu comme réservoir de biodiversité ainsi que corridor écologique entre le piémont des Vosges et les forêts rhénanes.

La forêt indivise de Haguenau abrite majoritairement des Chênaie-Pineraies et des Chênaie-Hêtraies reposant sur des sols sableux et argileux. Véritable forêt de plaine, le relief y est très peu marqué (200m à 130m).

En parcelle 158, une ancienne futaie régulière de pins sylvestres, de hêtres et de chênes a fortement souffert du passage de la tempête Lothar en 1999. Ce sont environ 90% des arbres présents qui ont été renversés. Le peuplement a depuis eu du mal à se régénérer naturellement. L'ONF a donc décidé de réaliser une plantation sur une surface de 2.3 hectares.



**Un total de 4 600 plants a été mis en terre en ligne sur la parcelle dont 2 300 pins sylvestres, 1 150 cèdres de l'Atlas et 1 150 sapins de Bornmüller.** Pour deux des trois essences, le choix s'est porté sur des essences plus résistantes au changement climatique (cèdre de l'Atlas et Sapin de Bornmüller).

Le financement mécénat a couvert les travaux de préparation du sol et de la végétation, la fourniture ainsi que la mise en place des plants sur une surface de 1 hectare et une partie de l'installation de la clôture pour protéger les jeunes pousses contre la dent du gibier.

### Objectifs de développement durable :



## Réalisation du projet

- Programme d'actions mis en place pour mener à bien le projet :

| Actions                     | Réalisées<br>(Oui / Non /<br>En cours) | Informations concernant la mise en œuvre                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Préparation du sol          | Oui                                    | Avant la plantation, un travail du sol a été effectué pour permettre une bonne reprise des plants à l'aide d'un râteau scarificateur sur pelle.                                                                                     |
| Broyage des rémanents       | Oui                                    | Pour permettre la plantation, les quelques arbres résiduels sur la parcelle ont été coupé. Les branches, brindilles et souches restant ont été broyés, ce qui permet d'avoir un sol plus homogène et plus riche pour la plantation. |
| Mise en place de la clôture | Oui                                    | L'ensemble de la surface a été clôturée afin d'assurer la protection contre la dent du gibier.                                                                                                                                      |
| Fourniture des plants       | Oui                                    | Deux des trois essences choisies pour cette plantation apparaissent plus résistantes au changement climatique (cèdre de l'Atlas et Sapin de Bornmuller).                                                                            |
| Mise en place des plants    | Oui                                    |                                                                                                                                                                                                                                     |

## + Bénéfices du projet

- Les services rendus par le projet :

|                                                           |
|-----------------------------------------------------------|
| Préservation du patrimoine naturel et forestier de demain |
| Aide à la régénération de la forêt                        |
| Participation à l'adaptation au changement climatique     |
| Séquestration de carbone                                  |
| Amélioration de la qualité de l'air                       |
| Préservation de la biodiversité                           |



## Galerie photos



*La parcelle avant la plantation*







*Mise en place de la clôture*